ABL – AUTOS BIDASOA LANA

Société par Actions Simplifiée au capital de 56 500 €

Siège social : Zone Industrielle des Joncaux – 64700 HENDAYE

499 932 358 RCS BAYONNE
SIRET : 499 932 358 00025

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Pour dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce

Certifié conforme
LE PRESIDENT
Caroline LAMERIN

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 7 Rue de l'Industrie 64700 HENDAYE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 9 9 9 3 2 3 5 8 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2023

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	170 000	AI		170 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 934	AK	3 934	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	54 868	AS	49 500	5 368
		Autres immobilisations corporelles	AT	172 611	AU	136 312	36 299
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	15	CV		15
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	690	BI		690
		TOTAL (II)	BJ	402 119	BK	189 747	212 372
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	1 843	BQ		1 843
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	100 289	BU	3 500	96 789
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	18 868	BY		18 868
		Autres créances (3)	BZ	25 815	CA		25 815
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	846 519	CG		846 519
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	226	CI		226
		TOTAL (III)	CJ	993 562	CK	3 500	990 062
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 395 682	1A	193 247	1 202 434

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 56 500)	DA	56 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 650
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	890 182
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	106 822
	Subventions d'investissement	DJ	1 525
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 060 680
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 000
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	10 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 296
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 235
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 222
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	131 754
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 202 434

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	131 754
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ABL – AUTOS BIDASOA LANA

Société par Actions Simplifiée au capital de 56 500 €

Siège social : Zone Industrielle des Joncaux – 64700 HENDAYE

499 932 358 RCS BAYONNE
SIRET : 499 932 358 00025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 MAI 2024 PAR LE PRESIDENT

Le Président propose à l'Assemblée d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, de la façon suivante :

- Dotation du poste « Autres réserves » à hauteur de Vingt et un mille trois cent soixante-quatre euros (21 364 €) ;
- Attribution d'un dividende prioritaire au porteur des actions de catégorie P d'un montant de 15 % du bénéfice net comptable, soit la somme de Seize mille vingt-trois euros (16 023 €) ;
- Distribution du solde, soit Soixante-neuf mille quatre cent trente-cinq euros soixante et onze centimes (69 435,71 €), aux associés en proportion de leur participation au capital social.

Total égal au bénéfice : Cent six mille huit cent vingt-deux euros soixante et onze centimes (106 822,71 €)

II. RÉSOLUTION D'AFFECTATION VOTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 MAI 2024

Conforme à la proposition du Président.

FAIT A BIARRITZ
LE 16 MAI 2024
LE PRESIDENT
Caroline LAMERAIN

ABL – AUTOS BIDASOA LANA

Société par Actions Simplifiée au capital de 56 500 €

Siège social : Zone Industrielle des Joncaux – 64700 HENDAYE

499 932 358 RCS BAYONNE
SIRET : 499 932 358 00025

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Pour dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce

Certifié conforme
LE PRESIDENT
Caroline LAMERIN



ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABL-AUTO BIDASSOA LANA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 202 434 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 106 823 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2020-09 du 04 décembre 2020 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	170 000			170 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 935			3 935
Immobilisations incorporelles	**173 935**			**173 935**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 229	2 640		54 869
- Installations générales, agencements aménagements divers	142 371	2 967		145 339
- Matériel de transport	7 000	14 583		21 583
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 689			5 689
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**207 290**	**20 190**		**227 480**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	690			690
Immobilisations financières	**705**			**705**
ACTIF IMMOBILISE	**381 929**	**20 190**		**402 120**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	170 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**170 000**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 934			3 934
Immobilisations incorporelles	**3 934**			**3 934**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 078	2 423		49 501
- Installations générales, agencements aménagements divers	108 784	14 191		122 975
- Matériel de transport	7 000	648		7 648
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 689			5 689
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**168 551**	**17 263**		**185 813**
ACTIF IMMOBILISE	**172 485**	**17 263**		**189 748**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 45 600 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	690		690
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 869	18 869	
Autres	25 815	25 815	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	226	226	
Total	**45 600**	**44 910**	**690**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	25 275
Total	**25 275**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 000				10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**10 000**				**10 000**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 131 754 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 296	30 296		
Dettes fiscales et sociales	99 235	99 235		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 223	2 223		
Produits constatés d'avance				
Total	**131 754**	**131 754**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 353
Dettes provis. pr congés à payer	14 294
Primes a payer	18 329
Charges sociales s/congés à payer	5 700
Autres charges à payer	6 161
Etat taxes à payer	63
Etat charges fiscales à payer	1 578
Carte grise	1 678
Total	**50 154**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	226		
Total	**226**		